



LA CHARTE des Déambuleur.euses en faveur de :

« La Caravane du temps »

PRELIMINAIRES

À l'annonce des prochaines élections présidentielles au printemps 2022, un collectif d'habitant.es du Volvestre, décide d'organiser une caravane sous forme d'université itinérante en vue de faire en sorte que certains sujets ne soient pas les oubliés de cette campagne à venir, et de marcher durant la période de la campagne officielle pour aller à la rencontre d'habitant.es issu.es d'autres terroirs que le leur.

La durée de ce collectif est éphémère.

Elle est prévue pour le temps nécessaire au montage du projet.

Le collectif sera considéré comme auto-dissous dans le mois suivant la dernière étape de la marche.

PRINCIPES FONDATEURS

Le collectif de « La Caravane du Temps » considère que :

- Le temps est la principale source d'échange universel, et il est de notre devoir de faire en sorte que chacun.e puisse se le réapproprier.
- Une marche est un exemple concret pour se réapproprier son temps pas à pas, afin de devenir autonome dans sa vie.
- Une marche rythmée par des rencontres dans le respect des valeurs qui forment notre diversité est un outil adapté pour faire de chaque humain, un être légitime, ainsi libéré de toute contrainte extérieure.
- La libre contribution de chacun.e au bien commun passe par la liberté individuelle à choisir son mode de vie, comme moteur d'émancipation de la pensée collective.
- L'écoute et la participation aux débats devront être accessibles à tou.tes, selon un temps de parole limité, car nous croyons en l'intelligence collective dès qu'il s'agit de coopérer à des fins partagées.
- Le collectif est une libre association trans-partisane et laïque qui n'est affiliée à aucun parti politique ou syndicat.
- Tous les moyens peuvent être mis en place par le collectif, dès lors qu'ils resteront dans l'esprit de non-violence et du suivi des réglementations en vigueur reconnus par ses membres (*promotion, mise en place d'événements, contributions, participation à projets...*).

Les objectifs du collectif sont :

Nous engager sur des chemins de traverse, et s'employer à l'art de la controverse, espérant acquérir et partager ainsi un peu de la sagesse humaine et de sa vitalité, pour que chacun.e y trouve de quoi être en paix avec soi, et avec les autres.

Mettre en place des animations (*ateliers d'écriture, d'auto-massage, de lecture, de bien-être corporel, de théâtre, de découverte des plantes sauvages, d'expositions, de concerts, de représentations...*) afin de partager d'autres possibles entre personnes souveraines et autonomes.

La participation aux activités invite, tant que possible, à une participation de chacun.e sur la logique du troc (*nourriture, hébergements, carburant...*) ou de don de temps pour permettre à cet événement d'être un lien entre humains voulant agir pour le monde de demain.

Des travaux collectifs, avant ou après la marche, peuvent être envisagés en échange de l'aide apportée par les partenaires de la marche (*hébergement, nourriture, collectifs participants au développement de notre projet...*).

UNE ORGANISATION...

- Le.a Déambuleur.euse devra accepter les règles de fonctionnement mises en place par les membres du collectif « La Caravane du temps » (*consignes de sécurité, heures de départ, rythme de la marche pour tenir les cadences jusqu'aux points de rencontre...*)
- Le.a déambuleur.euse déclare être assuré.e par une responsabilité civile en son nom propre pour couvrir tous ses faits et gestes ayant des incidences pouvant entraîner sa responsabilité propre.
- Le.a déambuleur.euse devra respecter les clauses de la charte du collectif, et notamment ses principes fondateurs cités ci-dessus, dont ielle aura pris connaissance avant son inscription.

Le collectif lui mettra à disposition la logistique mise en place pour :

- La nourriture (*si régime spécifique du déambuleur.euse, le mentionner lors de l'inscription*) - Il est rappelé que le collectif ne gèrera, en termes de nourriture, que la demi-pension (*petit-déjeuner et repas du soir*) ; les boissons et la nourriture utilisée durant la marche restent à la charge exclusive de tout.e déambuleur.euse.
- Le port des sacs et tentes par camion,
- L'hébergement (*Le.a déambuleur.euse devra prévoir sa solution de couchage autonome : tente et sac de couchage, hamac, co-tenturage... car tous les hébergements en lits, ou sous toit, ne peuvent être garantis partout pour tout le monde, selon les étapes*)

En souscrivant en tant que « marcheur.euse officiel.le » le temps de son engagement et de sa participation, Elle respectera par ses actes les principes basés sur l'autonomie de chacun.e, et de solidarité entre les membres de la marche. Elle devra donc souscrire en tant qu'adhérent.e au collectif « La Caravane du Temps » pour un montant de 10 € en sus « des frais de marche » validant son inscription.

Pour rappel : Mode de la collégialité des décisions du collectif- en cas de besoin de déclencher une Assemblée Générale durant la marche:

Il existe trois qualités de membres au collectif :

Les membres actifs/actives sont ceux et celles, qui s'investissent dans la mise en place du projet et qui s'engagent à participer, au moins partiellement, à la marche finale. La fonction de ces membres sera d'impulser, de coordonner et de mettre en place la stratégie définie par le collectif.

Les adhérents.tes sont ceux et celles qui soutiennent le projet et veulent contribuer de manière ponctuelle à la mise en place de la marche (bénévolat...). Elles peuvent à tout moment demander à devenir membre actif.ve, sous réserve de validation de leur candidature selon les conditions de cooptation rappelées dans la charte ci-jointe.

Les partenaires sont des structures, associations, collectifs qui décident de participer au projet en vue de développer leurs actions grâce à la mise en place de cette marche. Elles seront invité.es à contribuer au développement des événements sous forme de dons ou de mise à dispositions de moyens humains ou logistiques à la mise en place du projet.

Le coût des cotisations est fixé à 10 €uros par personne pour les membres actifs/actives et les adhérents/adhérentes et à 25 €uros pour les membres partenaires.

Ces catégories de membres donnent lieu à des collèges différents pour les votes, étant considéré que, quel que soit le nombre des membres dans chacune des catégories, la pondération retenue des votes est la suivante :

50% pour le collège des membres actifs/actives

30% pour le collège des adhérents/adhérentes et

20 % pour les membres partenaires.

Eu égard aux faibles ressources du collectif, il est rappelé que les ressources du collectif seront le troc, les dons, les legs, les produits des manifestations et prestations que le collectif met en place, et toutes les recettes autorisées par la législation française et européenne, et que dès lors le.e déambulateur.euse sera le.a bienvenu.e à participer à la co-organisation de la marche durant sa présence par du bénévolat et de l'aide aux besoins logistiques que cette marche engendrera selon ses compétences et accointances spécifiques.

Conditions d'inscription :

L'inscription du ou de la déambuler.euse se fera pour **un minimum d'engagement de trois jours**.

Les places étant limitées, l'inscription sera validée par **le collectif** une fois la demande reçue accompagnée des arrhes (*30% au minimum*). **La priorité sera donnée aux membres qui s'engageront sur les durées les plus longues.**

Les frais engagés (arrhes versées) par le.a déambuleur.euse, une fois son inscription validée, ne seront remboursables qu'en cas d'empêchement physique (*justification par certificat médical*) ou selon demande formulée au moins quinze jours avant le départ, soit avant le 20 février 2022.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Je soussigné.e :

Demeurant à :

Né.e le : à :

Coordonnées :

Email :

Téléphone :

Déclare avoir pris connaissance de la charte du collectif **la Caravane du temps** et celle spécifique au.à la « déambuleur.euse ».

- ✓ *Déclare être responsable et autonome*
- ✓ *Déclare avoir une assurance responsabilité civile pour garantir tout incident dont je pourrai individuellement être déclaré.e responsable*
- ✓ *Déclare respecter les consignes de sécurité durant la marche et les événements qui y sont liés qui me seront passées par les membres actif.ves du collectif*
- ✓ *Déclare avoir pris connaissance du Programme et de ses manifestations, auxquelles j'adhère*

Déclare suivre un régime alimentaire spécifique (*mettre lequel pour nos cuistots, merci !*) :

Fort.e de tout cela, je demande mon inscription en qualité de « déambuleur.euse officiel.le » entre les dates du : Ville de départ :

Et du : Ville d'arrivée valant fin de mon engagement :

Soit durant jours à 20/25 ou 30 €/jour (*20 € = je suis soutenu par le collectif / 25 € = Point d'Equilibre / 30 € = Je soutiens la marche du temps libéré*) auquel j'ajoute mon adhésion au collectif pour un montant de 10 € (dix euros) pour devenir adhérent.e du collectif « La Caravane du Temps »

Pour un total de : Euros (en chiffres)

+ (à écrire en lettres la somme) :

Et verse la somme de € (*30% a minima de la somme globale*) comme acompte valant validation de ma demande de participation. Celles-ci me seront proposées d'être remboursées si la marche ne pouvait avoir lieu, ou si ma candidature n'était pas retenue afin de contribuer au financement du projet « La Caravane du Temps », université itinérante allant de Castex à St Jean Pied de Port entre le 8 Mars 2022 et le 2 Avril 2022.

➤ *J'accepte / Je refuse (**raier la mention qui convient**)*
que mon image soit utilisée dans le cadre de la réalisation d'un documentaire fait par O'POING sur la marche et prend conscience de devoir leur signer l'attestation ci-jointe lors de ma venue.

Fait à

En date du